

**Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux**  
**Portée détaillée des agréments**

(Référence: Arrêté du 24 janvier 2005 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Service du Laboratoire Départemental de la Nièvre
Adresse du laboratoire	Rue de la Fosse aux Loups – BP 25 58028 NEVERS
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2012
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2016
Date de mise à jour de la portée	09/11/2011

<b>Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles</b>	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	
Agréé	
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	
-	
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	-
<b>Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)</b>	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	Agréé
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	
Agréé	
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignades	Agréé
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)

Françoise TUCHMAN

## E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

*Legionella*  
Salmonelles

## E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Chlorites

Autres paramètres optionnels:

Orthophosphates

Argent	Chrome VI	Cobalt	Étain
COHV autres que la liste C2:			
1,1-dichloroéthane	1,3-dichlorobenzène	1,1,2,2-tétrachloroéthane	m+p-xylène
1,1-dichloroéthylène	1,4-dichlorobenzène	Bromochlorométhane	o-xylène
1,2-dibromoéthane	1,1,1-trichloroéthane	Chlorobenzène	Styrène
1,2-dichlorobenzène	1,1,2-trichloroéthane	Cumène	Tétrachlorure de carbone
1,2-dichloroéthylène-cis	1,2,3-trichlorobenzène	Dichlorométhane	Toluène
1,2-dichloroéthylène-trans	1,2,4-trichlorobenzène	Ethylbenzène	

HAP autres que la liste C2:  
Fluoranthène

## I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Bactéries sulfite-réductrices, y compris les spores

*Legionella*  
*Pseudomonas aeruginosa*  
Salmonelles

## I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Ammonium  
Argent  
Chlorures  
Cuivre

Autres paramètres optionnels:

Conductivité  
Titre alcalimétrique complet (TAC)  
Turbidité

Françoise TUCHMAN

  
Sous-directrice de la prévention des risques  
liés à l'environnement et à l'administration